

Pavao Tekavčić

Sur le superlatif italien et roman

1. Le problème morphosyntaxique que nous voudrions examiner dans les pages suivantes fait partie des questions d'un intérêt scientifique considérable auquel se joint, comme on le verra plus loin, l'importance pratique. Nous tenons à souligner que, dans l'article présent, nous n'avons pas la prétention de résoudre tout le problème, ou mieux, tous les problèmes regardant la question dont nous nous occupons; nous voudrions seulement formuler quelques réflexions et quelques considérations qui puissent contribuer à jeter plus de lumière sur cette intéressante partie de la morphosyntaxe romane qui fait le thème de notre travail: le superlatif italien et roman.

2. Le problème que nous nous sommes proposé est complexe et peut être divisé dans des questions suivantes:

2.1. Quel est le statut du syntagme défini traditionnellement comme *superlatif relatif*?

2.2. Quels facteurs ont provoqué ou contribué à la disparition du superlatif latin et à sa substitution au moyen des périphrases?

2.3. Quel est le statut structural du continuateur (savant) du superlatif synthétique latin, dans le système morphosyntaxique roman moderne?

Comme on le voit, l'ordre dans lequel nous traitons des questions part de l'analyse synchronique de l'état actuel vers la reconstruction des phases antérieures et vers leur explication. Ce procédé est un postulat nécessaire de la méthodologie scientifique moderne; c'est pourquoi nous commençons notre travail par l'analyse structurale de la comparaison italienne et romane,

en nous inspirant aux pages lucides consacrées à ce problème par le grand structuraliste français, Bernard Pottier.¹

3. Le superlatif est une partie du système de comparaison. Toute comparaison présuppose évidemment deux termes de comparaison et un *tertium comparationis*; ce sont-là des faits bien connus sur lesquels in n'est pas nécessaire de s'arrêter ou insister. Supposé qu'il y ait comparaison (v. § 13, p. 28) et que la comparaison soit faite entre deux termes de comparaison, nous constatons que le terme auquel est comparée une unité, disons unité A, peut être constitué d'une seule unité ou de plusieurs unités; en d'autres termes, une unité peut être comparée à une autre unité ou à plus d'une unité. La distinction entre les deux cas recouvre celle entre le *comparatif* et le *superlatif* et peut être exprimée en forme d'une alternative binaire:

*sont comparées deux unités / plus de deux unités.*²

En interférence avec cette alternative il y en a une autre à laquelle B. Pottier, dans les pages citées, a donné une imposition exacte et une exposition claire et prégnante. Il s'agit de la distinction entre le cas dans lequel l'unité A est comparée à une autre unité (B) ou à plusieurs autres unités (A, B, C, ... N) à l'*exclusion de l'unité A*, et le cas où le rapport comparatif s'établit entre l'unité A et l'ensemble des unités A, B, C, D ... N; donc, l'*inclusion de l'unité A*. En forme d'une autre alternative binaire:

*l'unité A est exclue du terme de comparaison / y est incluse.*³

Le nombre des unités comparées et l'exclusion / l'inclusion de l'unité A par rapport au terme de comparaison sont deux des traits distinctifs qui sont à la base du système de comparaison. Pour une exposition systématique du système avec tous les traits distinctifs (TD), voir §§ 13—16, pp. 28—30.

4. Les deux alternatives citées se croisent en donnant lieu à quatre possibilités. Pour faciliter la compréhension nous donnons des exemples pour chacun des quatre cas, mais avant de les citer nous spécifions que nous présupposons la comparaison ainsi dite de *non-égalité* (it. *non-uguaglianza*), c'est à dire que nous supposons la réponse positive (+) à l'alternative:

La comparaison est de non-égalité / d'égalité.

¹ *Introduction à l'étude de la philologie hispanique II, Morphosyntaxe espagnole*, 1958, pp. 111—112, §§ 292—293; *Systématique des éléments de relation*, Paris, 1962, pp. 168—171.

² La possibilité qu'il y ait moins de deux unités est logiquement exclue parce que la comparaison suppose *per definitionem* au moins deux unités.

³ Pour *terme de comparaison* B. Pottier emploie dans ce cas le terme *référence*.

(Au cas contraire, avec la réponse négative (-), le TD exclusion / inclusion devient irrélevant).

5. Voilà des exemples pour les quatre cas: la colonne I renferme les réponses + à la 2^e alternative (TD exclusion / inclusion), tandis que dans la colonne II sont données les réponses —; la ligne supérieure (1) contient les cas de comparaison entre deux unités (réponse + à la 1^e alternative), la ligne inférieure (2) renferme la comparaison de plus de deux unités (réponse — à la 1^e alternative):

I	II
1 <i>Pietro è più forte di Carlo Pietro è più forte che Carlo</i>	<i>Pietro è il più forte dei due</i>
2 <i>Pietro è più forte di tutti Pietro è più forte che tutti</i>	<i>Pietro è il più forte di tutti</i>

La constatation dont nous sommes parti dans notre étude ressort avec évidence de ces exemples: du point de vue purement formel tous les deux exemples contenus dans la colonne II sont des superlatifs, ceux de la colonne I sont tous deux des comparatifs; pourtant, du point de vue logique, seul l'exemple II 2 est un superlatif, tandis que l'exemple II 1 est logiquement un comparatif; de même, l'exemple I 2 est logiquement un superlatif, l'exemple I 1 un comparatif. C'est le cas auquel fait allusion le grammairien Virgile (29,21): *Nonnumquam etiam comparativus gradus superlativi opus facit . . . dicis enim maior omnium ac si dixisses maximus.*⁴ Le statut structural du syntagme constitué de l'article défini, de l'adverbe *plus* (resp. *moins*) et de l'adjectif est un problème que nous avons abordé déjà auparavant;⁵ nous voudrions l'approfondir dans ces pages.

6. Du point de vue transformationnel il est évident que le morphème de liaison dans les exemples de la colonne I n'est pas identique au morphème homophone dans les exemples de la colonne II; tandis que le premier peut être remplacé par *che*, pour le deuxième cette substitution se révèle impossible.

⁴ E. Bourciez, *Éléments de linguistique romane*, Paris, 1946, p. 251, § 231 b.

⁵ *Grammatica storica italiana II: Morfosintassi italiana*, Zagreb, 1965, pp. 49—55, §§ 186—211; «O tzv. apsolutnom superlativu u modernom talijanskom jeziku» *Zivi jezici*, knjiga IX, br. 1—4, Beograd, 1968.

Bien que, historiquement, il s'agisse d'un seul et même morphème (la préposition latine DE), du point de vue du système moderne nous sommes en présence de deux morphèmes homophones indépendants et de fonction différente; voilà pourquoi dorénavant nous emploierons les symboles di_1 (dans la colonne I, remplaçable par *che*) et di_2 (dans la colonne II, où la substitution par *che* est impossible).

7. Outre la constatation précédente, du rapprochement des exemples cités se dégage un autre fait, de l'importance égale: l'article défini est absent dans la colonne I, présent dans la colonne II, quoique — et c'est là un point important — l'exemple I 2 soit logiquement un superlatif et l'exemple II 1 logiquement un comparatif. Nous voyons, par conséquent, que *la présence / l'absence* de l'article défini ne peut pas être considérée comme un indice sûr du sens logique ni comme critère de distinction entre le comparatif et le superlatif.

8. La distribution de l'article défini concorde avec celle de di_2 : ce parallélisme nous permet de supposer un rapport fonctionnel, voire même — comme on le verra dans la suite — une connexion diachronique entre les deux morphèmes.

9. La différence entre les morphèmes homophones di_1 et di_2 est une différence fonctionnelle: le premier introduit le terme de comparaison (dans la terminologie italienne traditionnelle: *complemento di comparazione*), le second introduit le complément que la grammaire italienne appelle *complemento di specificazione*.⁶ Le morphème di_2 a donc la fonction de *spécifier, isoler, singulariser* (le dernier terme est de B. Pottier) une unité en la faisant ressortir sur l'ensemble de deux ou plus de deux unités, au moyen de la comparaison. Les exemples de la colonne I présupposent ainsi une seule opération, tandis que ceux de la colonne II en présupposent deux: 1) la comparaison (de 2 ou plus de 2 unités), 2) l'extraction, la singularisation de l'une d'elles, par la comparaison; par exemple:

$\overbrace{\text{Pietro è più forte di Carlo}}^1$

$\overbrace{\overbrace{\text{Pietro è il più forte dei due}}^2}^1$

10. Le rapport entre l'article défini et le morphème de liaison di_2 , devient maintenant plus clair: c'est justement l'article défini qui confère au morphème de liaison sa fonction singu-

⁶ Nous conservons la terminologie traditionnelle quoique inadéquate, premièrement pour faciliter l'orientation, deuxièmement — et surtout — parce qu'il nous semble que dans ce cas particulier les deux termes traditionnels rendent bien l'idée.

larisante. En dernière analyse, la distinction entre di_1 et di_2 se résout dans la distinction entre la présence et l'absence de l'article défini. Sans l'article, les exemples de la colonne I deviendraient formellement identiques à ceux de la colonne II; plus précisément, l'omission de l'article dans la colonne II provoque un autre sens (dans l'exemple II 1: *Pietro è più forte dei due* signifie que l'unité A [Pietro] est comparée à deux autres unités, B et C [p. ex. Carlo et Mario]) ou bien transforme le superlatif en comparatif (dans l'exemple II 2). D'autre part, l'introduction de l'article dans la colonne I change le comparatif formel en superlatif (dans I 2) et provoque même un contre-sens dans l'exemple I 1: *Pietro è il più forte di Mario*. La distribution de l'article est donc fonctionnellement réglée et limitée, et la répercussion en est la distinction entre di_1 et di_2 .

11. La différence entre les colonnes I et II est quelque peu obscurcie par l'homophonie de di_1 et di_2 en italien, tandis qu'elle est mieux exprimée dans les autres langues romanes. Comparez:

- français: *Pierre est plus fort que Charles, — que tous,*
Pierre est le plus fort des deux, — de tous;
 espagnol: *Pedro es más fuerte que Carlos, — que todos,*
Pedro es el más fuerte de los dos, — de todos;
 portugais: *Pedro é mais forte (do)que Carlos, — (do)que todos,*
Pedro é o mais forte dos dois, — de todos;
 roumain: *Petru este mai tare decât Carol, — decât toți,*
Petru este cel mai tare dintre cei doi, — dintre toți.

12. De tout ce qui a été dit jusqu'ici il résulte que le syntagme constitué de l'article défini et du comparatif roman, traditionnellement dénommé *superlatif*, n'est, en aucune langue romane, formellement distinct du seul comparatif précédé de l'article défini. C'est là une constatation certes pas nouvelle, mais elle s'impose ici pour les besoins de concision et cohérence systématique. La valeur qu'on donnera à ce syntagme dépend du complément.⁷ Nous croyons que le rapport entre l'article défini et le complément soit un des principaux facteurs qui ont déterminé le sort du superlatif synthétique latin ainsi que les transformations qui ont eu lieu dans les moyens d'expression de cette fonction. Avec cette constatation nous passons à la deuxième question (cfr. § 2), c'est à dire à l'explication histo-

⁷ A l'exception du seul français moderne, qui, dans le cas de l'adjectif attributif postposé, distingue formellement le comparatif du superlatif par la répétition de l'article (cfr. § 28). Ce procédé n'est pas inconnu dans les autres langues romanes (pour les exemples italiens cfr. Rohlfs, *Historische Grammatik der italienischen Sprache und ihrer Mundarten*, II, Berne, 1949, pp. 465—466, § 663).

rique. Avant de l'aborder, nous voulons résumer tous les TD qui interviennent dans le système de comparaison, en donnant de cette manière un tableau aussi complet que possible de ce phénomène.

13. Il est évident que le TD qui, dans la hiérarchie, occupera le premier lieu (qui servira de base à la première alternative binaire) est celui qui oppose la comparaison à ce qui n'est pas comparaison (dans le cas concret, ce qui n'est pas comparaison se réduit à l'expression absolue de l'intensité de la qualité de l'adjectif). La première alternative binaire est donc:

la comparaison se fait / ne se fait pas.

Ayant obtenu la réponse + à cette première alternative, nous distinguons la comparaison de *non-égalité* de la comparaison d'*égalité*, et c'est là le deuxième TD:

la comparaison est de non-égalité / d'égalité.

A l'interne de chacun des deux cas nous pouvons faire une troisième distinction, basée sur le nombre des unités comparées (c'est le TD num. 3):

sont comparées deux unités / plus de deux unités.

Les alternatives num. 2 et num. 3 forment un faisceau de corrélations et sont réciproquement interchangeables: le TD num. 3 peut précéder le TD num. 2.

L'alternative num. 4 (correspondante au TD du même numéro) est la suivante:

l'unité A est exclue du terme de comparaison / y est incluse.

Enfin, le dernier TD (num. 5), qui sert de base à la cinquième alternative binaire est la distinction entre la comparaison de *majorité* et la comparaison de *minorité* (it. comp. di *maggioranza* et di *minoranza*):

la comparaison est de majorité / de minorité.

Les TD num. 4 et num. 5 forment eux aussi un faisceau de corrélations et sont également interchangeables.

14. De cette manière on peut distinguer dans la hiérarchie des TD trois groupes:

14.1. le premier TD qui, pour des raisons évidentes, doit occuper le premier rang;

14.2. le groupe des TD num. 2 et 3, lequel doit précéder les TD num. 4 et 5, parce que:

a. le TD num. 5 (majorité / minorité) présuppose comme précédente l'alternative binaire égalité / non-égalité;

b. le TD num. 4 (exclusion / inclusion) présuppose l'alternative basée sur le TD num. 2, le TD num. 4 n'étant relevant que pour la non-égalité;

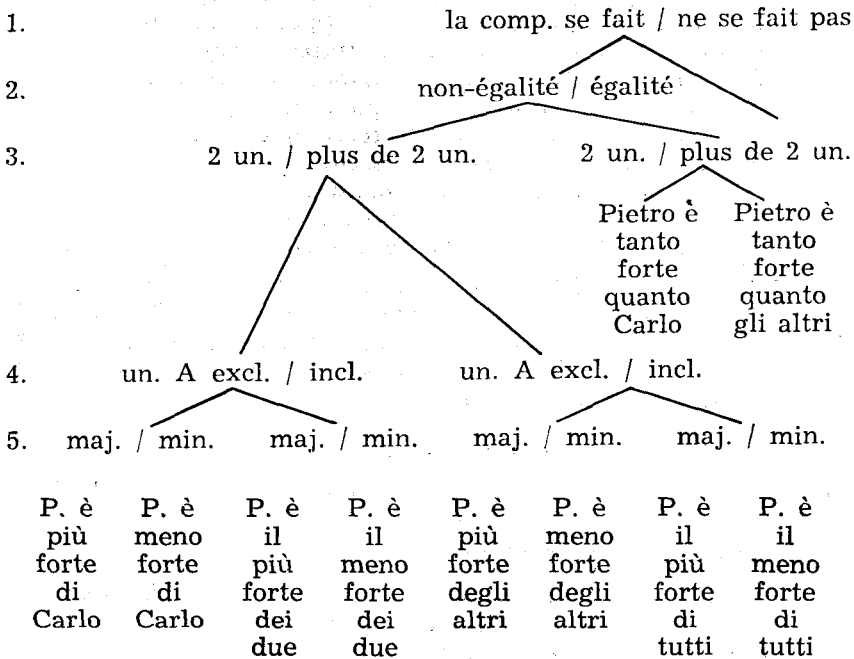
c. les TD num. 4 et 5 présupposent tous les deux aussi l'alternative correspondante au TD num. 3 qui doit les précéder parce qu'elle est commune à la réponse + et à la réponse - à l'alternative num. 2, tandis que les alternatives num. 4 et 5 ne sont relevantes que pour la réponse + à l'alternative num. 2.

14.3. le groupe des TD num. 4 et 5 qui, pour les raisons vues ci-dessus, doit occuper le dernier rang.

15. En tenant compte des échanges possibles entre le TD num. 2 et le TD num. 3, et aussi entre le TD num. 4 et le TD num. 5, on obtient quatre combinaisons hiérarchiques possibles:

1-2-3-4-5, 1-3-2-4-5, 1-2-3-5-4, 1-3-2-5-4.

Puisqu'un ordre en vaut un autre, nous nous décidons pour la première combinaison. La voilà résumée dans un tableau binaire (avec les alternatives citées abrégées):



Nous voyons tout de suite que dans la colonne I sont possibles soit la construction avec *quam* et le nominatif, soit l'ablatif tout seul, tandis que dans la colonne II sont admis l'ablatif précédé de *ex* (en concurrence avec l'accusatif) et le génitif. Le parallélisme avec la distribution des deux constructions italiennes saute aux yeux:

	I	II
Latin:	<i>quam</i> + nom.; ablatif	ablatif(1); génitif(2)
Italien:	<i>che; di₁</i>	<i>di₂</i>

L'ablatif latin (précédé de *ex*) et le génitif ont la même fonction singularisante (it. *funzione specificante*) qu'a *di₂* avec le substantif — évidemment invariable — en italien. C'est justement la préposition *ex* qui, en latin, précise cette fonction, par rapport à l'ablatif sans préposition (colonne I).

18. Nous nous sommes approchés du noyau de notre problème: la disparition du superlatif latin en *-issimus* (et variantes) et sa substitution. Le superlatif latin synthétique disparaît, étant remplacé par la périphrase constituée du nouveau comparatif roman précédé de l'article défini — c'est la formulation qui, avec des variations terminologiques plus ou moins grandes, se trouve dans les manuels de grammaire historique romane. Dans le livre, encore aujourd'hui très utile, de H. Grandgent nous lisons: «A poco a poco il vecchio comparativo e superlativo perdettero il loro senso preciso per essere adoperati spesso con forza semplicemente intensiva... Il comparativo venne usato per superlativo, come *omnium levior*,... il superlativo ebbe realmente il senso di positivo come in *sancta atque dulcissima* di S. Agostino...»⁸ Nous nous refusons à souscrire aux paroles de Grandgent soit pour la première soit pour la deuxième des affirmations. Le comparatif *omnium levior* est évidemment un comparatif et il fonctionne comme tel, et seul le complément *omnium* lui confère la valeur d' un superlatif — valeur logique, non syntaxique (ou fonctionnelle)! Le superlatif *dulcissima* n'est pas venu se substituer au positif, mais à l'élatif, c'est à dire au positif renforcé, intensifié. Le même auteur continue: «Nelle lingue romanze al superlativo fu sostituito il comparativo preceduto dall'articolo determinativo; è probabile che questo espediente sia esistito nel basso latino volgare, ma non ne è stato trovato alcun esempio».⁹ Dans un autre lieu Grandgent nous donne le type roman de comparaison, *ille plus (magis) carus*, en ajoutant «non completamente svilup-

⁸ *Introduzione allo studio del latino volgare*, Milano, 1914, p. 44.

⁹ *Ib.*

pato nel latino volgare»¹⁰ — K. Vossler se contente de constater tout court que le comparatif est dégradé au positif et le superlatif à l'élatif; d'autre part le comparatif acquiert les fonctions du superlatif; comme exemple l'auteur nous cite les Glosses de Reichenau: *optimos: meliores*.¹¹ Celles qui auparavant n'étaient que des variantes stylistiques et individuelles, deviennent maintenant le moyen d'expression obligatoire de la comparaison.¹² — Dans son manuel du latin vulgaire, V. Väänänen s'exprime d'une manière toute pareille: «La langue populaire confond souvent le superlatif et le comparatif; cfr. Gloss Reich. *optimos: meliores*. Aussi les langues romanes n'ont-elles pas de forme spéciale pour le superlatif» (suivent les exemples dans les cinq principales langues romanes).¹³ Nous ne pourrions être d'accord avec Väänänen non plus: les fonctions de comparatif et de superlatif ne se sont certainement pas confondues et, comme nous espérons pouvoir le montrer dans la suite, leurs expressions formelles ne se sont pas confondues non plus. — Très sommaire est W. Meyer-Lübke: «Von einem organischen Superlativ kann im Romanischen kaum die Rede sein».¹⁴ Le superlatif latin synthétique disparaît devant la périphrase analytique et la vraie cause de cette récession est pour le grand romaniste la tendance à l'expression plus plastique du comparatif et du superlatif, c'est à dire l'expression de ces fonctions au moyen des périphrases.¹⁵ — Enfin, E. Bourciez est bref sur ce point, lui aussi: le comparatif, à l'époque de la décadence, assume la valeur de superlatif et de cette manière «il en résulta qu'avec l'addition de l'article un group **illa femina plus bella* (ou *magis formosa*) prit partout un double sens, et notamment celui d'un superlatif relatif».¹⁶

19. En ce qui concerne les manuels consacrés à la syntaxe historique d'une des langues romanes, on peut s'attendre à se que ceux qui traitent du français soient les plus importants et les plus riches d'informations relevantes pour notre thème. L'étroite parenté entre le superlatif et le comparatif est constatée et bien mise en relief p. ex. par E. Gamillscheg: seul l'ensemble («Zusammenhang») décide si l'adjectif précédé de l'adverbe de comparaison et de l'article défini a la valeur d'un comparatif ou d'un superlatif.¹⁷ La différence formelle moderne

¹⁰ O. c., p. 206.

¹¹ *Einführung ins Vulgärlatein*, München, s. a., p. 66, § 93.

¹² O. c., p. 110.

¹³ *Introduction au latin vulgaire*, Paris, 1967, p. 126.

¹⁴ *Romanische Formenlehre*, Leipzig, 1894, p. 86.

¹⁵ *Romanische Syntax*, Leipzig, 1899, p. 60.

¹⁶ O. c., p. 251.

¹⁷ *Historische französische Syntax*, Tübingen, 1957, p. 52.

entre l'une et l'autre de ces fonctions (la répétition de l'article: *la maison la plus haute*) est basée, selon Gamillscheg, sur la fonction de l'article comme particule de jonction («Gelenkspartikel»); quoique les plus anciens exemples français ne remontent pas plus haut qu'au XIII^e siècle, l'auteur suppose que le prototype (*porcus ille silvaticus*)¹⁸ ait existé déjà dans le latin parlé, ce en quoi il est d'accord avec Grandgent. Ce qui est défini comme particule de jonction par Gamillscheg est comparable à la «prise pronominale» de B. Pottier.^{18a} — Nous n'avons trouvé rien de relevant à notre sujet dans les manuels de syntaxe historique de K. Ettmayer¹⁹ et E. Lerch,²⁰ au contraire, dans la grande *Grammaire historique de la langue française* de K. Nyrop nous trouvons beaucoup du matériel intéressant, bien que sur quelques points nous devions résolument dissenter des formulations et des interprétations de l'illustre linguiste danois. Après avoir constaté que dans le latin, à côté du comparatif, étaient en usage quelques circonlocutions qui, dans la langue populaire, ont fini par supplanter le superlatif organique,²¹ l'auteur parle du superlatif dans les termes suivants: «Pour exprimer le superlatif relatif, le latin se servait non seulement du superlatif *homo sapientissimus*, *res una omnium difficillima*, mais aussi, quand il s'agissait de deux personnes ou de deux objets, du comparatif: *validior manuum* (la plus forte des mains), *major fratrum melius pugnavit* (l'aîné des frères a combattu le mieux). Cette dernière conception du superlatif relatif a été généralisée en gallo-roman; on en trouve un exemple dans le glossaire de Reichenau (I §12) où *optimos* est expliqué par *meliores* (n° 574).²² S'il s'agit de deux personnes ou de deux objets, il n'y a et il ne peut y avoir superlatif, mais uniquement comparatif, cela ne nous semble que trop évident. En plus, la traduction du second exemple latin ne correspond pas parce qu'il s'agit de l'un des deux frères, donc *melius* ne peut pas être rendu par 'le mieux', mais par le seul 'mieux': le sens est évidemment 'l'aîné des frères a combattu mieux (sc. que le cadet)'. Enfin, quelle est exactement la conception du superlatif relatif généralisée dans le gallo-roman (et pas seulement dans le gallo-roman, ajoutez-nous)? Du point de vue du contenu, les deux fonctions continuent avec toute évidence de se distinguer dans le gallo-roman aussi — et comment, du reste, une langue pourrait se passer de l'une d'elles? Ce qui pourrait s'être confondu en gallo-roman,

¹⁸ O. c., p. 53.

^{18a} O. c., 2. p. 169.

¹⁹ *Analytische Syntax der französischen Sprache*, Halle a. S., 1936.

²⁰ *Historische französische Syntax I—III*, Leipzig, 1925—1934.

²¹ O. c., II, p. 317.

²² *Ib.*, p. 319.

c'est l'expression formelle; cependant, comme nous verrons plus bas, ici aussi d'autres moyens supplétifs interviennent pour sauvegarder la différence. — Nous ne pouvons tomber d'accord avec Nyrop ni pour ce qui concerne son interprétation d'un exemple du superlatif en ancien français. Nous citons: «Le superlatif relatif s'exprimait en vieux français à l'aide du comparatif tout seul. En voici un exemple:

Dame qui aime a plus fresche color
Et mielz se vest et de plus bel ator.

(*Les Narbonnais*, vv. 7—8)

Le terme de comparaison est sous-entendu, et on voit facilement que, par cette omission, le comparatif acquiert la valeur d'un superlatif relatif: La femme qui aime a plus fraîche couleur et s'habille mieux que celle qui n'aime pas, donc: La femme qui aime a la plus fraîche couleur et s'habille le mieux». ²³ De même que dans l'exemple analysé plus haut, il est évident que ici aussi il y a comparaison de deux unités: *la femme qui aime* et *la femme qui n'aime pas*; même si le terme de comparaison n'est pas exprimé explicitement, il n'en est pas moins vrai qu'il est présent comme sous-entendu; on a en somme l'alternative binaire *amour/non-amour* ce qui revient à dire qu'il y a comparaison entre deux unités (*tertium non datur*), par conséquent un *comparatif*. Nous ne saurions voir par quelle concaténation logique on puisse passer de ce sens à celui d'un superlatif, au moins dans l'exemple cité. L'exemple donné par Nyrop n'est pas apte à illustrer la double valeur du syntagme *article défini + comparatif*. — L'exemple tiré des Glosses de Reichenau a été cité aussi par K. Sneyders de Vogel, mais le commentaire ne s'éloigne pas des constatations complètement traditionnelles: «Le superlatif relatif a disparu et le comparatif a été chargé de ses fonctions», «l'introduction de l'article a fourni à la langue un moyen de distinguer de nouveau les valeurs du comparatif et du superlatif». ²⁴ «Rappelons donc seulement que *doctissimus* a été remplacé par *doctior* en latin vulgaire, puis *doctior* par *magis* ou plus *doctus*, périphrase que le latin classique connaissait déjà. Le superlatif relatif s'est en suite différencié du comparatif par l'introduction de l'article: *le plus savant* en face de *plus savant*». ²⁵ Une fois de plus, la formulation ne nous convainc pas: ce n'est pas que le *comparatif* ait été chargé des fonctions du *superlatif* — les fonctions ne se sont sans aucun doute jamais confondues — mais la même

²³ *Ib.*, p. 320.

²⁴ *Syntaxe historique du français*, Groningen — La Haie, 1919, p. 12, § 24.

²⁵ *O. c.*, p. 24, § 43.

périphrase (identique du point de vue strictement formel, mais avec les moyens supplétifs déjà mentionnés) a été employée dans tous les deux cas. Sans les moyens supplétifs la distinction se serait perdue, ce qu'une langue, croyons-nous, ne peut pas admettre. C'est pourquoi nous ne croyons pas non plus que l'introduction de l'article défini ait fourni à la langue un moyen de distinguer *de nouveau* les deux valeurs. Car, si nous disons *de nouveau*, nous supposons et sous-entendons que la distinction se soit perdue, ce à quoi, répétons-le encore une fois, nous ne pouvons absolument pas consentir. Du reste, quelle force magique aurait jamais pu rétablir une distinction perdue quelques siècles auparavant? Et, qui plus est, la rétablir dans la concordance logique et fonctionnelle complète avec celle disparue précédemment? Qu'on ne nous réponde pas que la réintroduction de la distinction entre comparatif et superlatif a pu être facilitée ou même déterminée par l'évident besoin de distinguer les deux fonctions, parce que là alors nous ne sommes que trop d'accord, seulement que nous considérons cette distinction si fondamentale que, à notre avis, une confusion est impossible, que, en d'autres termes, *elle n'a jamais pu se produire*. Bref, pour nous il n'y a pas eu un «interregnum» sans superlatif; quand les moyens d'expressions anciens disparaissent, les moyens nouveaux leur succèdent et les remplacent; la distinction est assurée parce qu'elle doit être assurée. — Enfin, dire que *doctissimus* a été remplacé par *doctior*, sans aucune précision, nous semble insuffisant: la substitution a été accompagnée — et rendue possible, dirions-nous — par les moyens supplétifs, dont nous reparlerons plus loin. — Brèves mais intéressantes sont les remarques de F. Brunot et Ch. Bruneau: ces auteurs conservent, il est vrai, le terme traditionnel de *superlatif relatif* (en le définissant «une forme nouvelle»), mais ils proposent comme meilleure la dénomination *comparatif généralisé*.²⁶ L'innovation terminologique proposée par les deux savants français est justifiée et elle frappe le but, en tant que par «généralisé» on entende «étendu à toutes les unités comparées»: en effet, du point de vue logique un superlatif n'est autre chose qu'un comparatif dont le terme de comparaison a été généralisé. La conclusion des deux auteurs est la suivante: «Le système latin a été complètement abandonné en français. Les mots *comparatif*, *superlatif*, qui ne correspondent plus à des formes vivantes, devraient disparaître des grammaires françaises».²⁷ Quant à l'insuffisance des termes traditionnels, nous ne pouvons que souscrire pleinement aux paroles de Brunot et Bruneau, si non pour autre chose parce que le *superlatif* présuppose lui aussi une comparaison,

²⁶ *Précis de grammaire historique française*, III éd., Paris, 1949, p. 207.

²⁷ *Ib.*

donc il aurait, au sens strict, le même droit au terme *comparatif*.²⁸ Ce qui a été abandonné en français ce ne sont évidemment pas les fonctions, mais leur expression formelle (synthétique). Nous ajouterions aux paroles des linguistes français que les termes traditionnels ne sont pas inadéquats seulement en français mais aussi dans les autres langues romanes, voire même en latin. Bien plus, le terme de *comparaison* inclue logiquement aussi le soi-disant superlatif, et c'est là un fait évident et valable probablement pour toutes les langues du monde.

20. Après la revue des manuels de syntaxe historique française examinons d'une manière encore plus sommaire les études de syntaxe historique italienne et celle des autres langues romanes. Pour ce qui est de l'italien, la *Grammatica storica della lingua italiana e dei dialetti toscani* de Meyer-Lübke, Braun et Bartoli, ne nous offre rien de relevant pour notre sujet; la grammaire de W. Meyer-Lübke se limite à constater que l'expression des degrés d'intensité est une question de syntaxe, non de morphologie;²⁹ or, la syntaxe dans ce manuel n'est pas traitée. Aussi ne nous reste-t-il que le grand manuel de G. Rohlfs dans lequel nous avons pu trouver quelques constatations très exactes et modernes, en dépit de son orientation néogrammairienne. Voilà comment s'exprime le grand italianiste allemand: «Die organische Bildung des Superlativs (*maximus, minimus, optimus, prudentissimus*) scheint im Volkslatein früh verloren gegangen zu sein. Sobald der Gebrauch des bestimmten Artikels sich befestigt hatte, trat *ille melior, ille plus fortis* an die Stelle von *optimus* und *fortissimus*. Es ist also im Italienischen (wie in den anderen romanischen Sprachen) der artikulierte Komparativ an die Stelle des Superlativ getreten: *la migliore cosa, i peggiori nemici, la più bella cosa*».³⁰ Ici nous trouvons pour la première fois — que nous sachions — la constatation explicitement formulée que le superlatif roman présuppose l'élaboration de l'article défini. Pour nous est également importante la note au pied de la même page dans laquelle l'auteur constate qu'il n'y a pas de limite nette entre le comparatif et le superlatif: «Die labile Grenze zwischen Komparativ und Superlativ erkennt man an einem Fall wie *vedesti mai il più chiaro vino 'un vino più chiaro'*». Dans le paragraphe consacré à l'article dans le comparatif on lit: «In den romanischen Sprachen ist an die Stelle des Superlativs die artikulierte Form des Komparativs getreten: *la più alta torre, il miglior amico, la casa più grande, la condizione peggiore*. Sie erklärt sich dadurch, dass der Superlativ auf

²⁸ cfr. Pottier, *Introduction* p. 111, § 292.

²⁹ *Italienische Grammatik*, Leipzig, 1890, p. 206.

³⁰ O. c., p. 108, § 403.

einen bestimmten Gipfelpunkt hinweist, wobei der bestimmte Artikel die individualisierende Funktion übernimmt. Für das romanische Sprachgefühl ist nun der Artikel ein so wesentliches Merkmal der Superlativform geworden, dass er dem Adjektivum auch dann beigegeben werden kann, wenn das vorausgehende Substantivum bereits artikuliert ist».³¹ Dans cette explication tout est expliqué sauf un problème: si le superlatif indique un point culminant et si l'article a la valeur individualisante, pourquoi *ille plus fortis* s'est-il implanté au lieu de *ille fortissimus*? Et c'est là le problème central. — A la fin quelques mots sur les manuels qui traitent des langues ibéroromanes. Le *Manual de Gramática Histórica Española* de R. Menéndez-Pidal se contente de constater que «para el superlativo se olvidó el *m a x i m e*, y se expresó bien por medio del mismo comparativo precedido del artículo o bien anteponiendo otro adverbio».³² Quelques autres manuels accordent aussi peu de place à notre problème: p. es. la *Gramática Histórica Catalana* de A. Badía Margarit,³³ il *Compêndio de Gramática Histórica Portuguesa* de J. Joaquim Nunes³⁴ et la *Syntaxe Histórica Portuguesa* de A. E. da Silva Dias.³⁵ Au contraire, le manuel de grammaire historique espagnole de F. Hanssen a beaucoup plus de détails. Une constatation évidemment trop catégorique est que «las lenguas románicas ni conocen el superlativo» et immédiatement après que «en muchos casos sirve de sustituto el comparativo acompañado del artículo: *el más elocuente de los griegos*».³⁶ Il nous semble que la première affirmation doit être entendue dans le sens qu'il n'y a pas de *forme spéciale organique* pour le superlatif; la fonction continue d'exister et a, bien entendu, son moyen d'expression qui est analytique et, en termes contemporains, *discontinu*. La seconde affirmation de Hanssen se rapporte elle aussi à la forme: le comparatif précédé de l'article défini constitue la périphrase ou le syntagme qui est le superlatif, non pas qui le remplace (ou bien, si tant est qu'il y a substitution, elle concerne de nouveau uniquement le côté formel). Dans la suite l'auteur souligne les points communs entre le comparatif et le superlatif: «Pero se conserva la idea del comparativo también en los casos en los cuales se agrega el artículo . . . Por otra parte, se emplea el comparativo acompañado del artículo también en algunos casos en los cuales no se trata de expresar la

³¹ *Ib.*, p. 465, § 663.

³² *Ib.*, p. 220.

³³ Barcelona, 1951; pp. 259—260.

³⁴ IV éd., Lisboa, s. a.; pp. 233—234.

³⁵ Lisboa, s. a.; p. 172.

³⁶ *Gramática histórica de la lengua castellana*, Halle a. S., 1913, § 480, str. 184.

idea de superlativo: *la mayor de las dos hermanas...*».³⁷ C'est la même idée de la limite labile entre le comparatif et le superlatif que nous avons déjà vue chez Rohlfs. — L'*Altprovenzalisches Elementarbuch* de O. Schultz-Gora dit que le comparatif «erfährt eine Steigerung durch Vorsetzung des bestimmten Artikels», mais que l'article peut manquer si le substantif en est précédé déjà: *l'om plus fortz*. Le comparatif peut être employé au lieu du superlatif: *La re que plus volia*.³⁸ Ici on peut vraiment parler de substitution du comparatif au superlatif, quoique logiquement on ait à faire à l'idée de superlatif.

21. Après cette digression quelque peu longue mais nécessaire retournons à notre sujet. Des explications et des commentaires que nous avons examinés nous pouvons tirer comme conclusions les constatations principales suivantes:

21.1. Le superlatif exprime le point culminant, le degré plus haut.

22.2. Le superlatif a été remplacé par le comparatif précédé de l'article défini.

21.3. Cette substitution, qui s'est produite dans la langue parlée, reflète la tendance à l'expressivité et aux tournures analytiques.

Or, la première constatation convient aussi bien pour le superlatif synthétique que pour le superlatif analytique; la deuxième constatation néglige de faire ressortir l'importance des moyens supplétifs, bien que quelques linguistes soulignent dûment l'imprécision de la limite entre le comparatif et le superlatif. Comme nous le verrons ci-dessous, dire que le superlatif a été remplacé par le comparatif «tout court» ne suffit pas. La tendance aux tournures analytiques, tant invoquée et exploitée, n'explique pas tout non plus: en effet, des restes synthétiques il y en a aussi dans les autres parties du système morphosyntaxique; d'autre part, si un élément synthétique devait être nécessaire et irremplaçable, il aurait été sans aucun doute gardé. Pourquoi, *fortissimus omnium* cède le pas à *plus fortis omnium*?

22. Une des plus profondes transformations dans le système morphosyntaxique latin, la substitution des formes casuelles par les périphrases analytiques, s'est fait sentir aussi dans la comparaison: l'ablatif tout seul a été remplacé par l'ablatif précédé des prépositions (ici *de*), le génitif a été éliminé au profit de l'ablatif (précède aussi de *de*). En plus, la préposition *ex* a été supplantée elle aussi par *de*. Il en résulte que dans nos exemples

³⁷ *Ib.*

³⁸ P. 123, § 176.

cités à la p. 30, (§ 18) le morphème de liaison *de* de la colonne I est devenu homophone au morphème *de* de la colonne II:

I	II
1. <i>Petrus est fortior de Mario</i> <i>Petrus est fortior quam</i> <i>Marius</i> ³⁹	<i>Petrus est fortior de</i> <i>duobus</i>
2. <i>Petrus est fortior de ceteris</i> <i>Petrus est fortior quam</i> <i>ceteri</i>	<i>Petrus est fortissimus de</i> <i>omnibus</i>

Maintenant, puisqu'il n'y a plus de distinction nette et formelle entre le complément de comparaison et le complément de spécification singularisante, un exemple comme *Petrus est fortior de duobus* peut signifier:

'Pierre est le plus fort des deux' (A comparé à A+B), ou bien:

'Pierre est plus fort que les deux' (c'est à dire, deux autres) (A comparé à B+C).

Nous croyons que c'est à cette phase qu'intervient l'article ou le démonstratif *ille* (la question si l'un ou l'autre est une question surtout chronologique). Un syntagme comme *ille fortior de duobus* exprime maintenant la réponse négative à l'alternative binaire num. 4 (c'est à dire, l'inclusion de l'unité A dans le terme de comparaison), tandis que *fortior de duobus* présente l'unité A comme exclue du terme de comparaison (réponse + à l'alternative num. 4). L'article *ille* confère à la préposition *de* sa valeur singularisante et spécifiante (> it. *di*₂) l'absence de *ille* donne à la préposition *de* la fonction d'introduire le complément de comparaison (> it. *di*₁).

23. Pendant ce temps le comparatif synthétique a été remplacé par la périphrase analytique composée de *plus* ou *magis* (resp. *minus*) et du positif; ainsi, à cette phase les exemples sonnent:

I	II
1. <i>Petrus est plus fortis de</i> <i>Mario</i> <i>Petrus est plus fortis quam</i> <i>Marius</i>	<i>Petrus est ille plus fortis</i> <i>de duobus</i>
2. <i>Petrus est plus fortis de</i> <i>ceteris</i> <i>Petrus est plus fortis quam</i> <i>ceteri</i>	<i>Petrus est ille fortissimus</i> <i>de omnibus</i>

³⁹ Nous n'avons pas pris en considération les transformations phonétiques et morphématiques (les désinences, etc.).

(a ce stade, au lieu de *quam Marius* on avait probablement déjà **que Mario*, au lieu de *de ceteris*, *de duobus*, *de omnibus* on avait en réalité **de alt(e)ri*, **de dui* (ou *duos*), **de toti* (ou semblable).

24. Dans la substitution de *fortior* par *plus fortis*, à côté de la tendance vers les constructions analytiques et plus expressives (mise en relief par Meyer-Lübke), un autre facteur important a été sans doute le parallélisme avec le comparatif de minorité, *minus fortis*, qui depuis toujours était analytique.

25. Le superlatif en *-issimus* serait, de cette manière, la seule forme synthétique au milieu des périphrases analytiques nouvelles. Bien entendu, il y a aussi la périphrase *maxime fortis* ou *plurime fortis*, mais elle est en partie synthétique aussi. L'aversion aux formes synthétiques ne peut pourtant pas, à notre avis, être considérée comme facteur décisif (cfr. § 21). La vraie raison, le facteur principal, qui a rendu possible la récession et l'élimination de *fortissimus* de la comparaison, et pour nous sa redondance, du moment de la création de l'article défini. Effectivement, *Petrus est ille fortissimus omnium* (**de toti*) ne dit rien de plus que *Petrus est ille plus fortis de omnibus* (**de toti*). L'article défini d'une part et le complément (de comparaison resp. de spécification) de l'autre part expriment avec une clarté suffisante qu'il s'agit de comparaison de *plus de deux unités* et que l'unité A est incluse dans le terme de comparaison: deux conditions ou, si nous préférons, deux TD décisifs pour le superlatif (exemple II 2). Une forme spéciale devient superflue, d'autant plus si elle est synthétique; cette qualité n'est donc pas pour nous sans importance, mais nous lui attribuons le rôle d'un facteur secondaire, accessoire, qui *contribue* mais qui ne *provoque* ni ne *détermine* pas. Dans le latin classique, tant que l'article n'était pas encore créé, cette substitution n'a pas eu lieu, parce que *fortior (omnibus)* ne serait pas assez caractérisé comme superlatif du point de vue formel (quoique l'équivalence logique ait été déjà sentie, cfr. le passage de Virgile cité au § 5). Maintenant, avec l'article, cela devient possible. Le complément est devenu distinctif lui aussi: il est un moyen distinctif supplétif. Ce que Gamillscheg fait ressortir pour le français moderne (cfr. la note 17), nous le considérons comme un des facteurs qui ont rendu possible l'élimination du superlatif synthétique. L'expression du superlatif peut ainsi être définie discontinue: elle consiste de l'article défini, de l'adjectif précédé de *più* (*plus*, etc.) resp. *meno* (*moins*, etc.) et du complément.

26. D'autre part on ne doit négliger non plus, dans l'élimination du superlatif de la comparaison, la tendance du latin postclassique à employer cette forme au sens de l'élatif, cfr.

Grandgent: «Gli antichi superlativi rimasero in misura considerevole come intensivi nella lingua ecclesiastica: *altissimus*, *carissimus*, *pessimus*, *proximus*, *sanctissimus*, ecc.».⁴⁰

27. Le superlatif synthétique s'est trouvé, en somme, sous une double pression: d'un côté, comme conséquence de la transformation du système casuel, de la création de l'article et, surtout, comme conséquence de la valeur distinctive prise par le complément, le superlatif comme forme spéciale devient redondant; de l'autre côté, la langue tend à l'employer de plus en plus en fonction de l'élatif. Ou bien, ce qui n'est pas moins probable, c'est justement parce que la forme en *-issimus* est en quelque sorte «libérée» de sa fonction primaire de superlatif que son usage comme élatif devient fréquent.⁴¹

28. Quant à la détermination chronologique de la genèse du superlatif italien et roman, nous partageons l'opinion de tous ceux qui situent la naissance du nouveau superlatif dans la période qu'on convient de désigner — faute de mieux — comme latin vulgaire.⁴² La différenciation formelle du superlatif au moyen de la répétition de l'article, telle qu'elle est obligatoire aujourd'hui en français (*la maison plus haute : la maison la plus haute*) est un fait postérieur et interne du français qui ne peut pas infirmer l'origine protoromane du superlatif. En plus, cette distinction est l'oeuvre de quelques grammairiens (p. es. Malherbe)⁴³ et elle est limitée à la fonction attributive et à la postposition de l'adjectif; si l'adjectif est en fonction prédicative, ou s'il est antéposé tout en étant en fonction attributive, le superlatif n'est pas formellement caractérisé: *cette maison est la plus haute des deux*, — *de toutes*; *la plus haute maison des deux*, — *de toutes*.⁴⁴ La concordance de toutes les langues romanes prouve que la transformation du système de comparaison, donc la création du nouveau superlatif roman elle aussi, est un phénomène latin vulgaire.

29. Sur le troisième et dernier problème, le sort et la position, dans le système moderne, de la forme italienne en *-issimo*, nous pouvons maintenant être brefs. Nous nous bornons à l'italien parce que, comme il est généralement connu, c'est de l'italien que cette forme a pénétré dans les autres langues romanes occidentales. La forme latine en *-issimus*, nous l'avons vu, cesse de

⁴⁰ O. c., p. 206.

⁴¹ K. Vossler parle effectivement non de «perte» ou «appauvrissement» mais de «libération» des formes (o. c., p. 110, § 158).

⁴² Nous nous servons de ce terme consacré par l'usage tout en étant conscient de tout ce qu'il contient d'imprécis et d'inadéquat.

⁴³ F. Brunot — Ch. Bruneau, o. c., p. 207.

⁴⁴ E. Gamillscheg, o. c., p. 54.

fonctionner comme superlatif et assume la fonction de l'élatif dans le latin ecclésiastique. Ce latin, et plus tard le latin médiéval, a servi de source de laquelle l'élatif en *-issimo* a pénétré, ou pour mieux dire, pénétrait (étant donné le contact constant entre le latin médiéval et les langues romanes) dans la langue parlée. En effet, l'élatif en *-issimo* est d'origine savante en italien⁴⁵ et il est considéré comme latinisme dans l'espagnol et dans le portugais aussi.⁴⁶ Il est exclu de la comparaison, mais les grammairres continuent, dans l'énorme majorité, d'en traiter avec les formes et les périphrases qui effectivement servent à la comparaison. De cette manière l'élatif est présenté, du point de vue scientifique, dans une lumière fausse, tandis que, du point de vue didactico-pratique, la coexistence d'un superlatif «relatif» et d'un autre «absolu» crée des possibilités de confusion et impose la nécessité d'exercices particuliers pour apprendre à distinguer les deux superlatifs. C'est une question que nous avons traitée à plusieurs reprises déjà⁴⁷ et qui, croyons-nous, n'a qu'une seule solution: la séparation, franchement l'élimination radicale de l'élatif en *-issimo* de la partie de la grammaire consacrée à la comparaison et la substitution d'une autre dénomination (*élatif*, *intensif*, ou quoi que ce soit d'autre encore) au terme absolument inadéquat et complètement paradoxal de *superlatif absolu*.⁴⁸ De cette manière seront satisfaites les exigences scientifiques d'une description fonctionnelle exacte, tandis que l'acquisition pratique de cette partie du système morphosyntaxique (de l'italien et des autres langues romanes qui «distinguent deux superlatifs») en sera facilitée: deux côtés d'une seule et même question, dont chacun a son importance.

⁴⁵ M. Lübke — G. Braun — M.—G. Bartoli, o. c., p. 158.

⁴⁶ F. Hanssen, o. c., p. 184: «Los superlativos latinos que se usan en castellano, sintácticamente no son superlativos, sino que expresan un alto grado de una cualidad...»; A. E. da Silva Dias, o. c., p. 172: «O emprego de *optimo* e *pessimo* e dos superlativos em *-issimo* como superlativos exclusivos é latinismo raro».

⁴⁷ Dr Vojmir Vinja, *Gramatika španjolskog jezika s osnovama španjolsko-francusko-talijanskog uspoređenja* (La grammaire de la langue espagnole avec des éléments de comparaison hispano-franco-italienne), I éd., Zagreb 1963 (révision dans *Studia Romanica et Anglica Zagrabien-sia*, 15—16, Zagreb, 1963, pp. 237—241, particulièrement p. 239; *Grammatica storica italiana II: Morfosintassi italiana*, Zagreb, 1965, pp. 49—50, § 189; «O tzv. apsolutnom superlativu u modernom talijanskom jeziku», (Sur le soi-disant superlatif absolu dans l'italien moderne), *Živi jezici*, knjiga IX, br. 1—4, Beograd 1968, pp. 15—20.

⁴⁸ Cfr. la remarque, brève et catégorique mais si judicieuse, de B. Pottier: «Dire qu'il existe un superlatif absolu n'a pas de sens... S' il y a 'super-latif', c'est qu'il y a une référence...» (o. c. 1, pp. 111—112).